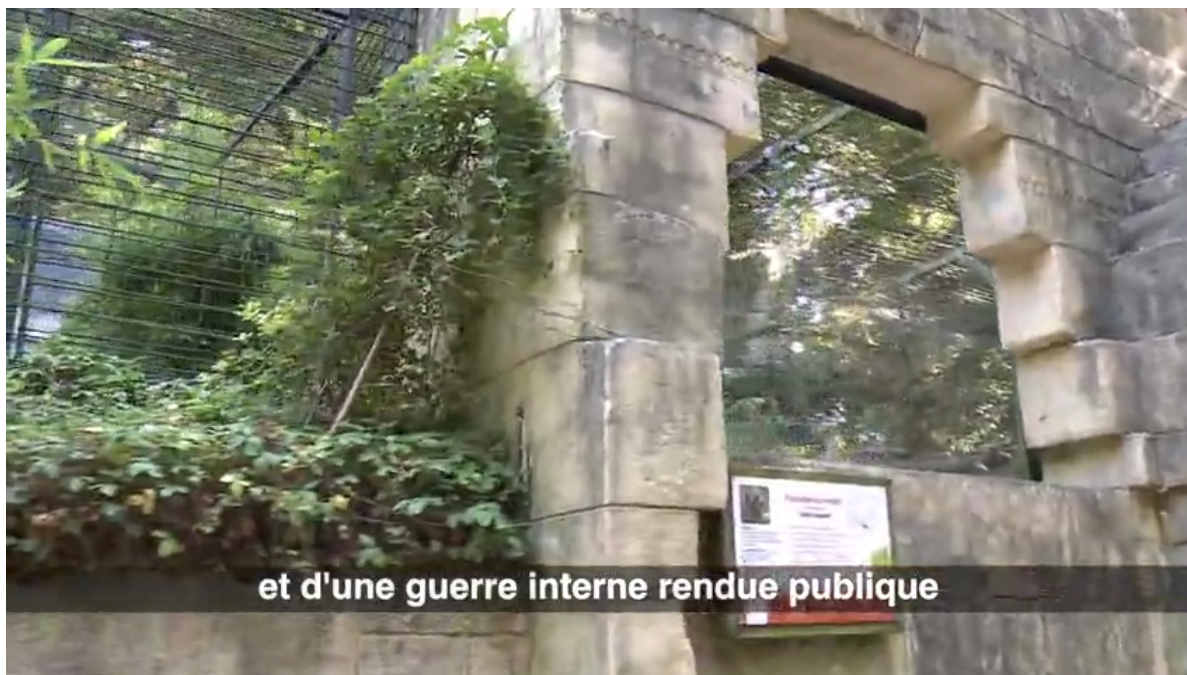


Zoo de Pont-Scorff : le dépôt de bilan vire au règlement de comptes



Rewild : crise ouverte et énième rebondissement dans l'ancien Zoo de Pont-Scorff

Lecture : 3 minutes.

Le dépôt de bilan de la SARL Bretagne Zoo, de Pont-Scorff (56), provoque une crise ouverte entre Rewild et Sea Shepherd. Les anciens partenaires se déchirent, se renvoyant la responsabilité de l'échec du projet. Les prochaines semaines s'annoncent sous haute tension.

1 Rewild passe à l'offensive et accuse

Un règlement de comptes en bonne et due forme. Avec son lot d'attaques, d'invectives et de mise en cause personnelle. Voilà décrit, en quelques mots, le climat délétère qui règne sur le site de l'ancien zoo de Pont-Scorff. Avec au milieu, 400 animaux dont l'avenir est loin d'être scellé. Depuis le dépôt de bilan le 22 février dernier de la SARL Bretagne Zoo, la tension monte entre les anciens partenaires du collectif Rewild. La preuve encore avec un

communiqué de presse, publié ce mardi 3 mars sur leur compte Facebook, et signé du collectif. Un communiqué cinglant au titre sans équivoque (OPA hostile de Sea Shepherd France sur Rewild) dans lequel Rewild accuse l'ONG de protection des océans et sa présidente Lamya Essemlali de tous les maux : tentative de prise de pouvoir, déstabilisation des équipes, pression et arrêt des financements. Un coup de grâce, selon le collectif : « Du jour au lendemain, ces menaces ont mis la SARL Bretagne Zoo en cessation de paiement, obligeant le gérant à déposer le bilan devant le tribunal de commerce de Lorient ».

2 Le gérant se donne un mois pour réussir

Joint au téléphone, Jérôme Pensu, le gérant, confirme. « Sea Shepherd a tout tenté pour prendre le pouvoir. À plusieurs reprises, j'ai alerté l'ONG sur l'obligation de mettre en place une économie pérenne, en plus des donations. Cette mission était confiée à Sea Shepherd. Non seulement, l'ONG n'a rien fait mais elle a bridé les initiatives ». La suite ? Jérôme Pensu l'imagine sans Sea Shepherd, à qui il récuse le droit de se positionner en potentiel repreneur. « L'ONG, gérant de fait, en intervenant sur les finances, ne peut postuler à la reprise ». L'actuel gérant se donne un mois « pour relever le pari » et prouver « au tribunal que l'équipe en place peut assumer les charges (salaires, loyers, fournisseurs) et la gestion des animaux ». « Sans quoi », s'engage-t-il, « je demanderai moi-même la mise en liquidation judiciaire ».

“

Le site n'est pas assuré depuis septembre 2020

”

3 « De graves fautes de gestion » selon Sea Shepherd

« De la manipulation et de purs mensonges ». Voilà ce qu'en pense Lamya Essemlali, qui réfute toutes ces accusations. Sur la forme, la responsable France de Sea Shepherd conteste le droit à Jérôme Pensu de parler au nom de Rewild. « Il ne fait pas partie de l'équipe fondatrice ». Quant à la

pretendue tentative d'OPA de l'ONG, elle s'ottusque : « Jérôme Pensu, le gérant de la SARL Bretagne Zoo, assurait seul la conduite des finances. L'ONG n'avait aucun regard sur les comptes. Il a commis de graves erreurs de gestion. C'est bien pour ce motif que l'on a réclamé un audit financier qui a révélé des comptes vérolés et une dette approchant les 2 M€ ». Un gouffre, selon elle, rendant alors impossible la poursuite du financement par Sea Shepherd qui a découvert que « le site n'était pas assuré depuis septembre 2020 ». Une erreur « très grave pour un espace abritant des animaux ». Quant au modèle économique, Lamya Essemblali lui renvoie la balle. « C'était à lui de mettre en place une dynamique économique. Il s'est toujours reposé sur les actions menées par l'ONG ». La critique est également cinglante sur l'absence d'animaux relâchés dans la nature. « Rien n'a été fait. Tout a été ralenti au point de croire que le réensauvagement n'était pas sa priorité ».

4 Sea Shepherd veut réussir le pari du réensauvagement

Les prochaines semaines s'annoncent sous haute tension jusqu'à la décision du tribunal et pour le mandataire judiciaire qui devra démêler un dossier à l'écho très médiatique et polémique. Dans l'attente, Lamya Essemblali confirme « la mobilisation de l'ONG pour assurer la gestion des animaux. C'est l'urgence ». Elle réitère également la volonté de Sea Shepherd de se positionner en repreneur. « Nous disposons des moyens humains et des compétences (capacitaires et vétérinaires). Il est temps de remplir notre part du contrat en assurant le réensauvagement et la sanctuarisation des animaux ».

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

Je m'abonne